

## Comité de pilotage – Etude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle – Validation du CCTP

---

### Compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2013 à la communauté d'agglomération Tours Plus (37)

#### *Etaient présents :*

- Sébastien HARGER, région Centre
- Jean-Pascal DUPRAT, ville de Tours
- Mélanie FORTIER, ville de Tours
- ville de Tours (direction des parcs et jardins)
- Vincent LOISON, Syndicat du Cher canalisé
- François JOUBERT, ONEMA SD 37
- Bruno BEJON, DDT 37
- Jean-Noël GAUTIER, Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Coralie DARCY, pôle DREAM
- Adrien LAUNAY, Etablissement public Loire

## Introduction

Mélanie FORTIER présente le contexte. Il y a une problématique lourde d'ensablement sur le bassin d'aviron.

Adrien LAUNAY présente le projet de CCTP (voir diaporama correspondant).

## Discussions

L'érosion régressive au niveau du barrage de Larçay ne serait pas uniquement due à la drague de 1986 mais il y aurait d'autres facteurs qui entrent en jeu. La mobilisation des archives disponibles au Syndicat du Cher canalisé devrait permettre de faire la part des choses.

Il est rappelé que le sédiment à terre est considéré comme un déchet et que c'est le gestionnaire qui est responsable de son élimination.

Le manque de sédiments en Loire est rappelé. Ne serait-il pas possible de transférer les sédiments qui sont en trop sur le Cher vers la Loire, afin de faire d'une pierre deux coups ?

L'exemple du Rhin est évoqué à ce sujet. A priori, si le sédiment est de bonne qualité, c'est une solution à envisager.

### **Désordres hydro-sédimentaires :**

Divers désordres hydro-sédimentaires sont évoqués, notamment à l'aval de la zone considérée, à l'échelle d'une génération (20/30 ans):

- Une marche s'est formée au niveau du seuil de Savonnières
- L'enfoncement du lit de la Loire est un phénomène connu et documenté
- La problématique d'érosion régressive est rappelée
- Un effondrement de la digue située en amont du château de Villandry a été observé
- Des îles sont apparues en aval, se sont végétalisées
- Un blocage des sédiments est observé en amont des barrages de Tours

## Contenu de l'étude :

Il s'agira de s'inspirer de plusieurs exemples similaires : le Rhin, la Loire à Fourchambault (à proximité de Nevers), la Loire à Orléans (en amont de l'île Charlemagne). Pour ce dernier exemple, des suivis sont réalisés par la DREAL. Il a l'avantage de présenter des similitudes avec le cas du Cher (même type de cours d'eau, même granulats, etc.).

Le suivi qui a fait suite à l'effacement du barrage de Maisons Rouges est également évoqué. On considère que le sédiment y migre à une vitesse d'1 km par an.

L'Agence de l'Eau suggère de d'abord commencer par une étude juridique préalable, en demandant un avis à la police de l'eau, sur la base d'une pré-analyse technique rapide. La question à se poser est : est-ce que les travaux de curage pourront être autorisés ? On peut, grâce aux données topographiques existantes, estimer grossièrement le volume à déplacer. Ceci couplé à une analyse hydrologique simple basée sur le modèle « Loire moyenne » devrait permettre de déterminer si le risque inondation est aggravé ou non. A priori, à cet endroit, le calage du niveau du Cher lors des grandes crues est déterminé par le niveau de la Loire à l'aval.

Si la sécurité civile n'est pas menacée par l'ensablement, un curage sera difficile à justifier juridiquement.

## Acteurs supplémentaires à associer au COPIL :

- Ville de St Avertin
- Ville de Saint Pierre des Corps
- SIVOM Filet – Petit Cher

## Périmètre de l'étude :

Le zonage proposé pour l'étude va de Larçay au bec de Cher.

Afin de mieux évaluer la dynamique du Cher, il est proposé d'étendre le périmètre d'étude en remontant plus haut, jusqu'au barrage de Véretz.

On dispose de peu de données sur le Cher canalisé. La thèse de Thomas DEPRET porte sur un linéaire qui s'arrête à Saint Aignan.

## Modélisation :

Il faudra prévoir deux réglages différents pour le modèle : on ne cale pas de la même manière un modèle hydraulique (plutôt utilisé pour modéliser les crues, donc à fort débit) qu'un modèle sédimentaire (qui va plutôt décrire le cours d'eau en fonctionnement moyen, donc au module).

## Données mobilisables :

Des données bathymétriques de 2002 et 2009 sont disponibles.

Des profils en travers levés en 1997 tous les km ou 2 kms sont également évoqués. Il faut contacter Olivier BODIN.

Il faut également se rapprocher du Plan Loire, pour disposer des éléments de l'étude Loire moyenne.

Des profils (conception, avant/après curage) sont disponibles au Syndicat du Cher canalisé.

Les données bathy 2002/2009 ont été levés dans une période lors de laquelle il n'y a pas eu de crue supérieure à la décennale, et à certains endroits on a vu le sable monter d'un mètre.

Cependant, il faut être prudent : cela peut simplement signifier le passage d'une dune par exemple.

Les profils 2002/2009 sont suffisants pour un diagnostic. Si une gestion plus précise est envisagée, on aura besoin de données plus fines.

Si on touche au sédiment, une demande d'autorisation sera nécessaire. Le seuil est à 2 000 m<sup>3</sup>, nomenclature 3.2.1.0.

S'il y a un risque pour la sécurité civile, les travaux seront autorisés. Sinon, c'est difficile à évaluer, il faut une étude plus fine.

La question des plantes aquatiques invasives est également évoquée.

Une rapide présentation du pôle DREAM est effectuée en fin de réunion.